

# Info aux ménages dont un membre est sous surveillance pour déceler d'éventuels symptômes de la maladie à virus Ebola

Santé publique – Feuille de renseignements

---

## Pourquoi une personne qui vit chez moi doit-elle se rapporter à la santé publique?

Cette personne a reçu l'ordre de se rapporter à la santé publique parce qu'elle pourrait avoir été exposée au virus Ebola lors d'un voyage récent dans un pays où l'Ebola est présent. Elle doit donc communiquer avec le personnel de la santé publique locale, qui la surveillera pour déceler d'éventuels symptômes liés à l'Ebola.

Comme les symptômes liés à l'Ebola peuvent apparaître de 2 à 21 jours suivant l'exposition, le personnel de la santé publique va assurer une surveillance pendant 21 jours. Le virus Ebola se propage par contact avec des liquides corporels (sang, urine, selles, vomi, salive, sueur ou sperme) d'une personne infectée.

## Que fera le personnel de la santé publique?

La santé publique assure une surveillance en vérifiant si la personne fait de la fièvre ou présente d'autres symptômes liés à l'Ebola. La trousse remise par l'agent de quarantaine fournit plus de renseignements à ce sujet.

Si la personne qui vit chez vous tombe malade durant ces 21 jours, on l'amènera en ambulance à l'hôpital pour y être soignée. Ce séjour à l'hôpital aux premiers stades de la maladie améliorera ses chances de se rétablir et réduira les risques de propager l'Ebola aux autres membres du ménage.

Si la personne ne tombe pas malade durant les 21 jours, elle ne sera plus considérée comme présentant un risque et le personnel de la santé publique mettra fin à sa surveillance.

## Suis-je à risque de contracter l'Ebola?

Le risque de contracter l'Ebola au Manitoba est très faible. Mais il est normal de s'en inquiéter, surtout quand la santé publique surveille une personne avec qui vous vivez. Ce n'est pas parce qu'elle revient d'un pays touché qu'elle va tomber malade. Vous ne pouvez contracter l'Ebola d'une personne asymptomatique.

Même si la personne qui vit chez vous tombe malade, ce n'est pas forcément l'Ebola. La santé publique surveille les gens qui reviennent des pays touchés par précaution et sait quoi faire si une personne tombe malade. D'où l'ordre de se rapporter.

## Quelles sont les précautions à prendre?

Poursuivre vos pratiques d'hygiène personnelle et d'entretien ménager de base :

- se laver les mains souvent avec de l'eau courante et du savon ou un désinfectant à base d'alcool, surtout après avoir été aux toilettes ou avant de préparer, de servir ou de consommer des aliments;
- éliminer les déchets humains comme l'urine et les selles en tirant la chasse d'eau et nettoyer souvent la salle de bains à l'aide de produits ménagers et de désinfectants;
- laver les serviettes, les draps et les autres articles de buanderie comme d'habitude;
- jeter les autres déchets ménagers, comme les mouchoirs, de la façon habituelle.

# Info aux ménages dont un membre est sous surveillance pour déceler d'éventuels symptômes de la maladie à virus Ebola

---

## Que dois-je faire si la personne qui vit chez moi tombe malade?

Appelez le 911 et dites qu'une personne sous surveillance pour l'Ebola est tombée malade. Ne conduisez pas vous-même la personne malade à l'hôpital ou à la clinique.

## Si la personne qui vit chez moi tombe malade, que dois-je faire après avoir appelé le 911?

- **Ne touchez PAS** au sang ou à d'autres liquides corporels (urine, selles, salive, vomi, sueur et sperme) de la personne malade.
- **Ne touchez PAS** aux articles (vêtements, serviettes, draps, seringues, équipement médical) qui pourraient avoir été en contact avec le sang ou des liquides corporels de la personne malade.
- **Tenez les animaux de compagnie (chats, chiens) ou autres éloignés** de la personne malade, pour les empêcher d'entrer en contact avec son sang ou ses liquides corporels.
- **Ne nettoyez PAS** les lieux souillés de sang ou de liquides corporels (vomi, selles ou urine) de la personne malade. Évitez les lieux souillés et, si cela est possible, tenez la porte de la pièce fermée. Le personnel de la santé publique vous dira qui appeler pour le nettoyage des lieux au besoin.
- **Le personnel de la santé publique vous communiquera de nouveaux renseignements dans les 24 heures.**

## Qu'arrive-t-il après l'arrivée de l'ambulance?

La personne malade est amenée à l'hôpital pour déterminer si elle a contracté l'Ebola et recevoir les soins appropriés si c'est le cas.

## Puis-je accompagner la personne dans l'ambulance la conduisant à l'hôpital?

Seulement si elle est mineure. Les ambulanciers doivent consacrer tout leur temps à la personne malade.

## Que dois-je faire après que la personne qui vit chez moi a été transportée à l'hôpital?

Le personnel de la santé publique communiquera avec vous dans les 24 heures pour vous fournir de nouveaux renseignements et des ressources.

## Si la personne qui vit chez moi a l'Ebola, vais-je tomber malade aussi?

Une personne revenant d'un pays touché qui tombe malade n'a pas forcément l'Ebola. Le virus ne se transmet pas facilement. Il ne se propage pas dans l'air, dans l'eau ni, en général, dans les aliments. Il peut se propager par contact avec des liquides corporels de personnes infectées, surtout le sang, le vomi et les selles; par certains animaux (chauve-souris, singes et gorilles d'Afrique centrale ou de l'Ouest); ou par de l'équipement médical qui a été en contact avec des liquides corporels, comme les seringues.

Le risque de tomber malade est faible si vous n'avez pas été en contact avec le sang ou des liquides corporels de la personne infectée. Le risque est plus élevé s'il y a eu contact avec le sang ou les liquides corporels de la personne infectée.

# Info aux ménages dont un membre est sous surveillance pour déceler d'éventuels symptômes de la maladie à virus Ebola

---

Si la personne qui vit chez vous a l'Ebola, des infirmières de la santé publique vont surveiller les autres membres de votre ménage pendant 21 jours. Si une autre personne vivant chez vous tombe malade durant cette période, il faut appeler le 911 pour qu'elle soit transportée à l'hôpital sans tarder et y obtenir les soins appropriés.

## Comment le virus Ebola est-il diagnostiqué?

Le virus Ebola est diagnostiqué par un test sanguin. Comme le Laboratoire national de microbiologie est à Winnipeg, les résultats sont obtenus rapidement.

## L'Ebola peut-il être guéri?

Les personnes atteintes peuvent guérir si elles reçoivent des soins médicaux appropriés pour leurs symptômes à temps. Les scientifiques cherchent à mettre au point un vaccin et des traitements possibles.

## Qu'en est-il de mon animal de compagnie?

Nous ne savons pas si le corps, les pattes ou la fourrure d'un animal peuvent favoriser la propagation de l'Ebola aux personnes ou à d'autres animaux. Si des animaux (de compagnie, aidant ou de ferme) ont été exposés directement à la personne malade ou à ses liquides corporels, le Bureau du vétérinaire en chef du Manitoba devrait en être informé aussitôt (204 470-1108).

Tout animal exposé sera évalué au cas par cas. Tout dépendant de la nature de l'exposition, l'animal pourrait être mis en quarantaine.

## Où m'adresser pour en savoir plus sur l'Ebola?

- Pour obtenir des renseignements sur l'Ebola au Manitoba, consultez le : <http://www.gov.mb.ca/health/publichealth/diseases/ebola.fr.html>.
- Agence de la santé publique du Canada : <http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php>

**Si vous ou un autre membre de votre ménage êtes angoissé(e) ou stressé(e) au point de nuire à votre vie quotidienne, vous pouvez communiquer avec les organismes suivants :**

- Ligne d'urgence du Klinik Community Health Centre en service 24 heures sur 24, au 204 786-8686 à Winnipeg, ou sans frais au 1 888 322-3019.
- Manitoba Farm and Rural Support Service, sans frais au 1 866 367-3276 (1 866 FOR-FARM).
- Health Links – Info Santé peut vous aider à trouver les ressources appropriées par l'entremise de l'office régional de la santé le plus proche, au 204 788-8200, ou sans frais au 1 888 315-9257.